

INFO TOP

FORMATION

LES FORMATIONS APRÈS LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

LES FORMATIONS SUPÉRIEURES

2011



Orientation scolaire et professionnelle du Valais romand

D O N N É E S P E R S O N N E L L E S

● Nom / Prénom _____

● Adresse _____

Rédaction et mise en forme:

Office d'orientation scolaire et professionnelle du Valais romand
Av. de France 23, 1950 Sion
027 606 45 00
www.vs.ch/orientation

Edition: Service de la formation tertiaire / Centrale cantonale des moyens d'enseignement (CECAME), mars 2011

Ce document peut être obtenu auprès de la centrale cantonale des moyens d'enseignement (CECAME)
Ch. St-Hubert 2, 1951 Sion, tél. 027 606 41 98 ou 027 606 41 51.

LES FORMATIONS APRÈS LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

- 2** Voies de formation après la scolarité obligatoire
 - └ Schéma du système suisse de formation
- 4** Etapes du choix professionnel
- 5** Apprentissage (formation professionnelle initiale)
 - └ Filières de formation après l'apprentissage
 - └ Liste des professions CFC/AFP
 - └ Maturité professionnelle MP
 - └ Apprentissage en école de métiers ou en école de commerce à plein temps
- 12** Ecole de culture générale ECG
 - └ Filières de formation après l'ECG
- 14** Lycée-collège
 - └ Filières de formation après le collège
- 16** Solutions de transition
 - └ Ecole préprofessionnelle EPP
 - └ Prolonger sa formation scolaire
 - └ Faire une expérience linguistique
- 18** Trouver de l'aide
 - └ Aide scolaire
 - └ Soutien face aux difficultés d'adaptation à la langue
 - └ Aide financière
 - └ Aides psychologiques et sociales

LES FORMATIONS SUPÉRIEURES

- └ Filières de formation supérieure
- 20** Formations professionnelles supérieures
 - └ Examen professionnel fédéral EP (brevet fédéral),
 - └ Examen professionnel fédéral supérieur EPS (diplôme fédéral)
 - └ Ecole supérieure ES
- 21** Hautes écoles
 - └ Haute école pédagogique HEP
 - └ Haute école spécialisée HES
 - └ Université UNI et école polytechnique fédérale EPF
 - └ Différences UNI-HES
- 24** Se former à l'étranger

LES FORMATIONS

APRÈS LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

VOIES DE FORMATION APRÈS LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

A la fin de la scolarité obligatoire (degré secondaire I), en fonction de leurs intérêts et aptitudes, les jeunes peuvent opter pour l'une ou l'autre des filières suivantes du degré secondaire II:

SECONDAIRE II

L'APPRENTISSAGE

Que faire après ?

L'apprentissage permet d'apprendre un métier, en travaillant dans une entreprise tout en suivant des cours dans une école professionnelle (formation duale). Certaines professions peuvent aussi s'acquérir dans une école de métiers ou une école de commerce à plein temps. L'apprentissage permet d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC), en 3 ou 4 ans.

Pour les élèves qui n'ont pas les compétences scolaires requises pour entreprendre un CFC, il existe une filière adaptée qui permet d'obtenir une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), en 2 ans.

- Exercer la profession apprise.
- Se perfectionner (brevet fédéral, diplôme fédéral ou école supérieure ES).
- Préparer une maturité professionnelle MP pour accéder aux hautes écoles spécialisées HES (*la MP est possible aussi pendant l'apprentissage*).
- Faire une passerelle Dubs après la maturité prof. pour accéder à l'université / EPF.

L'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE ECG

Que faire après ?

L'école de culture générale prépare les élèves à des études supérieures (ES, HES et HEP) dans les domaines de la santé, du social, des arts ou de la pédagogie. L'ECG permet d'obtenir un certificat de culture générale. Il n'est pas possible d'intégrer directement le monde du travail après l'ECG.

- Poursuivre une formation en école supérieure ES.
- Préparer une maturité spécialisée MS pour accéder aux hautes écoles spécialisées HES.

LE COLLÈGE

Que faire après ?

Le collège assure l'acquisition de connaissances fondamentales et développe les capacités de jugement des élèves qui souhaitent poursuivre des études supérieures. Le collège permet d'obtenir un certificat de maturité gymnasiale.

- Poursuivre une formation supérieure: université UNI, école polytechnique fédérale EPF, haute école pédagogique HEP.
- Faire un stage pratique (1 an) ou une passerelle pour accéder aux hautes écoles spécialisées HES.

SOLUTIONS DE TRANSITION

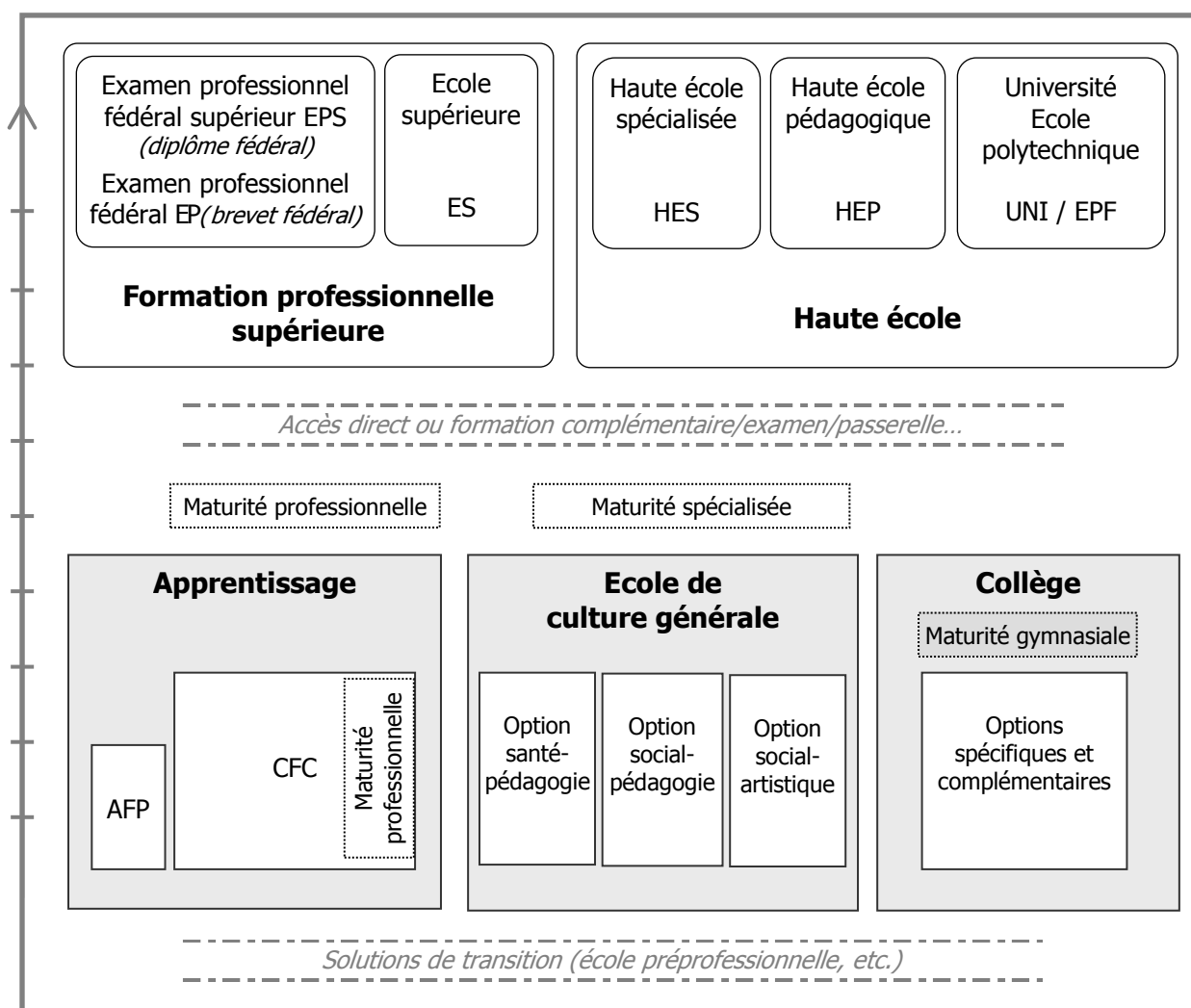
Certains jeunes ont besoin de consolider leurs connaissances scolaires avant de commencer un apprentissage ou une école. Ils peuvent opter pour des solutions de transition (voir en page 16) avant d'entreprendre une formation du degré secondaire II.

SCHÉMA DU SYSTÈME SUISSE DE FORMATION

Seul l'apprentissage permet d'exercer directement une profession, mais il ouvre également la voie aux formations supérieures.

L'école de culture générale et le collège doivent être complétés par d'autres formations afin de permettre aux jeunes d'accéder au monde professionnel.

Chacune des trois filières du degré secondaire II facilite l'accès à des formations particulières du degré tertiaire. Cependant, il est possible de changer de parcours, à condition d'effectuer des formations complémentaires, des examens, des passerelles, etc.



► Voir aussi les schémas spécifiques aux différentes filières :

- page 5: apprentissage
- page 13: école de culture générale ECG
- page 15: lycée-collège
- page 19: les formations supérieures

ÉTAPES DU CHOIX PROFESSIONNEL

S'INFORMER

Sur Internet

- **www.orientation.ch/metiers**
Descriptions des professions.
- **www.orientation.ch/apprentissage**
Offres de places d'apprentissage libres.
- **www.orientation.ch/ecoles**
Détails de toutes les formations en école.
- **www.vs.ch/orientation**
Dates d'examens, séances d'information, journées portes ouvertes des entreprises, documents d'information, etc.

Dans les Centres d'information et d'orientation (CIO) et certaines permanences scolaires

Dossiers professionnels sur différents aspects des métiers et DVD sur des secteurs professionnels.

DÉCOUVRIR SES INTÉRÊTS

- Le programme **Projets personnels** de la 1^{re} à la 3^e CO (9^e, 10^e et 11^e année selon Harnos) approfondit les éléments du choix professionnel de l'élève: ses intérêts, ses motivations, son projet.

RENCONTRER DES PROFESSIONNELLS

- Participer à des **salons des métiers** (www.yourchallenge.ch) ou à des journées des métiers pour élargir sa connaissance des différents domaines professionnels.
- S'imprégner de l'ambiance d'une profession en regardant, en écoutant et en questionnant des cadres d'entreprises, des responsables de formation et/ou des professionnels qui présentent leurs activités lors des séances du **Passeport info**, le mercredi après-midi (inscription dans le cadre du CO).

FAIRE UN STAGE

Les **stages** permettent de découvrir l'atmosphère de travail, les activités quotidiennes et les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession. Ils donnent la possibilité de confirmer un choix professionnel et de vérifier ses intérêts, ses motivations et ses capacités sur le terrain. Un "guide de stage" est disponible auprès des psychologues conseiller-ère-s en orientation ou dans les Centres d'information et d'orientation (CIO).

CLARIFIER SON PROJET FAIRE UN BILAN

Dans chaque établissement scolaire, **un-e psychologue conseiller-ère en orientation** est à la disposition des élèves (et de leurs parents) pour les aider à clarifier leur choix et élaborer un projet scolaire ou professionnel.

RÉALISER SON PROJET

Pour trouver une place d'apprentissage

- S'inscrire aux tests d'aptitudes organisés par les associations professionnelles (voir les dates sur www.vs.ch/orientation > Informations > Séances d'information, examens d'admission, etc.).
- Rédiger un CV et une lettre de motivation (voir la brochure "CV, lettre de motivation, entretien d'embauche" sur www.vs.ch/orientation > Documents à télécharger).
- Consulter les places libres sur www.orientation.ch/apprentissage, en parler autour de soi, répondre aux offres parues dans les journaux, insérer une annonce dans un journal ou encore faire des offres spontanées en contactant directement des entreprises.

Pour s'inscrire dans une école

- Vérifier les procédures de sélection et les conditions d'admission, les délais d'inscription, les dates d'examen, etc.

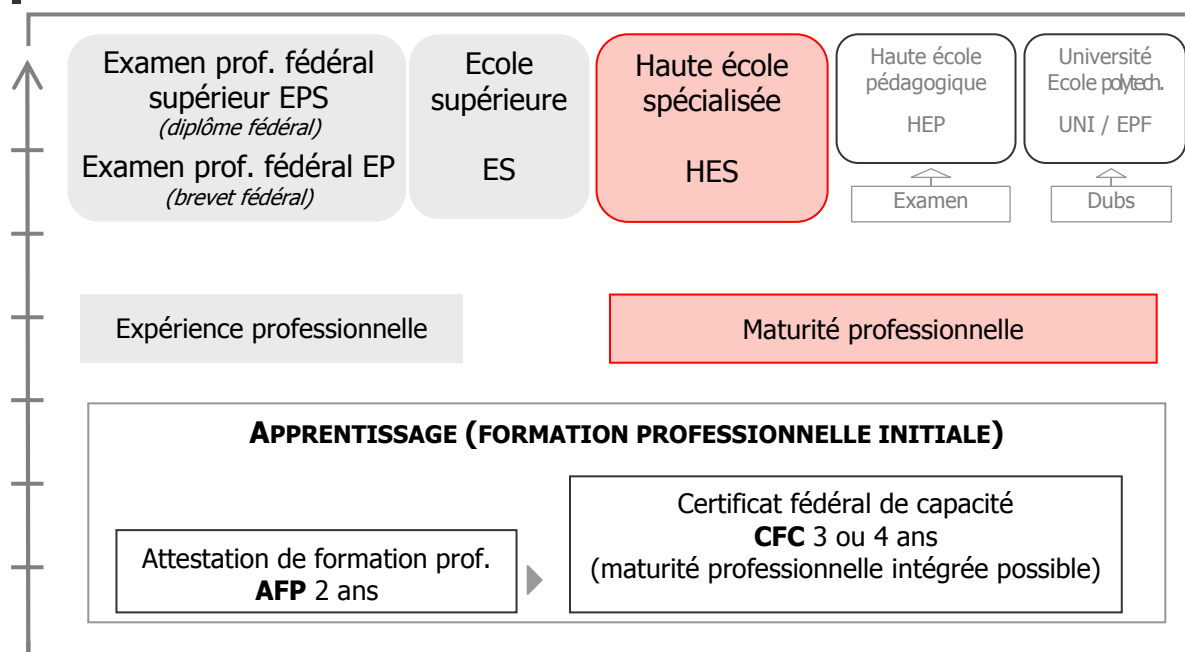
APPRENTISSAGE

Formation professionnelle initiale

L'apprentissage, aussi appelé formation professionnelle initiale, permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession. C'est la porte d'entrée directe dans le monde du travail. L'apprentissage s'accomplit dans une entreprise pour acquérir les compétences professionnelles, tout en suivant des cours professionnels dans une école à raison d'un à deux jours par semaine, ainsi que des cours interentreprises. La durée de la formation professionnelle initiale est de 3 ou 4 ans pour obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC). Pour certaines professions, la formation peut également se faire dans une école de métiers ou une école de commerce à plein temps. Les jeunes ayant les résultats scolaires exigés peuvent compléter le CFC par des cours de maturité professionnelle, pendant ou après le CFC, pour accéder aux hautes écoles spécialisées HES du même domaine.

Les jeunes dont les aptitudes sont essentiellement pratiques et qui ne présentent pas les compétences scolaires nécessaires pour accomplir un CFC peuvent opter pour une formation plus courte, de deux ans, qui aboutit à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). L'AFP permet de travailler ou de poursuivre sa formation afin d'acquérir un CFC.

FILIÈRES DE FORMATION APRÈS L'APPRENTISSAGE



Représentation des principales possibilités de passage. Il existe différentes passerelles possibles pour l'UNI / EPF.

ALLERGIES

Un tiers des adolescents a une prédisposition aux allergies. Pour les élèves qui ont eu, dans leur enfance, des épisodes allergiques (asthme, eczéma, etc.) ou qui ont des parents allergiques, il est vivement conseillé de faire un bilan allergologique chez un-e médecin spécialiste avant de se lancer dans un métier à risque. Les domaines à risque:

- élevage, vétérinaire (animaux),
- boulangerie (farines),
- coiffure (colorants, décolorants),
- industrie du plastique et caoutchouc,
- maçonnerie (chrome dans le ciment),
- mécanique (huiles de coupe),
- menuiserie (poussières de bois),
- peinture (verniss, solvants, adhésifs),
- professions soignantes (latex, désinfectants).

ADRESSES UTILES

www.i-s-t.ch

Institut universitaire romand de santé au travail.

www.sgai.ch

Société suisse d'allergologie.

www.doctorfmh.ch

Pour trouver un-e médecin spécialiste allergologue dans votre région.

LISTE DES PROFESSIONS CFC (état mars 2011, liste indicative des formations les plus courantes.)

*: cours professionnels en Valais

ALIMENTATION - HÔTELLERIE – TOURISME

Alimentation

Boucher-ère – charcutier-ère*
Boulangier-ère – pâtissier-ère – confiseur-euse*
Caviste*
Meunier-ère
Technologue en denrées alimentaires
Technologue du lait

Hôtellerie • restauration • économie familiale

Cuisinier-ère*
Gestionnaire en intendance*
Spécialiste en hôtellerie* (+ certificat cantonal de spécialiste à l'accueil en hôtellerie, gastronomie et animation HGA)
Spécialiste en restauration*

ART - MÉDIAS - HABILLEMENT - ESTHÉTIQUE

Industrie textile • habillement

Créateur-trice de vêtements*
Laborantin-e (textile)
Nettoyeur-euse de textiles
Technologue en textile

Production et travail du cuir

Artisan-e du cuir et du textile (sport équestre, véhicules et technique, maroquinerie)
Bottier-ère – orthopédiste
Cordonnier-ère

Soins corporels et esthétiques

Coiffeur-euse*
Esthéticien-ne

Médias • arts

Agent-e en information documentaire
Concepteur-trice en multimédia
Graphiste*
Photographe
Techniscéniste

Art visuel • artisanat d'art • musique

Bijoutier-ère (bijouterie, orfèvrerie, sertissage)
Céramiste
Créateur-trice de tissu
Danseur-euse interprète
Doreur-euse – encadreur-euse
Facteur-trice d'instruments de musique
Graveur-euse
Luthier-ère
Peintre en décors de théâtre
Peintre verrier-ère – Verrier-ère d'art
Polydesigner 3D*
Potier-ère
Réalisateur-trice publicitaire
Sculpteur-trice sur bois, sur pierre
Vannier-ère créateur-trice

COMMERCE - TRANSPORT - SÉCURITÉ

Commerce • économie

Agent-e relation client
Assistant-e en pharmacie*
Droguiste
Employé-e de commerce (formation base ou élargie)*
Gestionnaire du commerce de détail (conseil, gestion)*
Libraire
Spécialiste en photographie (photo, finishing, conseil et vente)

Transports • logistique

Conducteur-trice de camion*
Constructeur-trice de voies ferrées*
Logisticien-ne*
Matelot-e de la navigation fluviale
Mécatronicien-ne de remontées mécaniques*

NATURE - CONSTRUCTION

NATURE

Pierre

Constructeur-trice d'éléments en béton préfabriqués*
Machiniste de cimenterie
Marbrier-ère
Marbrier-ère du bâtiment
Tailleur-euse de pierre

Forêt

Forestier-ère – bûcheron-ne*

Agriculture

Agriculteur-trice*
Arboriculteur-trice*
Maraîcher-ère*
Viticulteur-trice*

Elevage

Assistant-e en médecine vétérinaire
Aviculteur-trice
Gardien-ne d'animaux (animaux de compagnie, animaux de laboratoire, animaux sauvages)
Professionnel-le du cheval

Horticulture • Paysagisme

Dessinateur-trice (architecture paysagère)
Fleuriste
Horticulteur-trice (floriculture, pépinière, plantes vivaces, paysagisme*)

CONSTRUCTION

Conception • études de projet

Dessinateur-trice (architecture*, génie civil*, planification du territoire)
Géomaticien-ne* (mensuration, géoinformatique, cartographie, organisation)
Maquettiste d'architecture

Installation • entretien

Agent-e d'exploitation
Agent-e de propreté
Calorifugeur-euse – tôlier-ère
Constructeur-trice d'installations de ventilation
Electricien-ne de montage*
Electricien-ne de réseau
Ferblantier-ère*
Installateur-trice en chauffage*
Installateur-trice sanitaire*
Installateur-trice – électricien-ne*
Monteur-euse – frigoriste
Planificateur-trice – électricien-ne
Projeteur-euse en technique du bâtiment réfrigération
Projeteur-euse en technique du bâtiment chauffage
Projeteur-euse en technique du bâtiment sanitaire
Projeteur-euse en technique du bâtiment ventilation
Ramoneur-euse
Télématicien-ne

Bâtiment • travaux publics

Charpentier-ère*
Constructeur-trice de fondations*
Constructeur-trice de routes*
Maçon-ne*
Opérateur-trice de sciage d'édifice
Paveur-euse*
Polybâtitseur-euse (échafaudages, façades, couverture, étanchéité, protection solaire)

Finitions • aménagements intérieurs

Carreleur-euse*
Constructeur-trice de sols industriels et chapes*
Courtepointier-ère
Décorateur-trice d'intérieurs
Dessinateur-trice (architecture d'intérieur)

Garnisseur-euse de meubles
Ebéniste*
Menuisier-ère*
Peintre en bâtiments*
Plâtrier-ère*
Plâtrier-ère – peintre*
Poëlier-ère – fumiste
Poseur-euse de revêtements de sols
Vitrier-ère

☐ SANTÉ - SOCIAL - ENSEIGNEMENT

Santé

Assistant-e dentaire*
Assistant-e en podologie
Assistant-e en soins et santé communautaire*
Assistant-e médical-e*
Opticien-ne
Orthopédiste
Technicien-ne – dentiste

Travail social

Assistant-e socio-éducatif-ve*

☐ TECHNIQUE

Bois

Agent-e d'entretien de bateaux
Artisan-e du bois (tournage sur bois-boissellerie)
Constructeur-trice de bateaux
Scieur-euse de l'industrie du bois
Tonnelier-ère

Papier • emballage

Papetier-ère
Technologue en emballage

Imprimerie • arts graphiques

Flexographe
Opérateur-trice de médias imprimés
Polygraphe
Technologue en impression (sérigraphie, reprographie, impression feuille, impression rotative)

Chimie • matières synthétiques

Laborantin-e (biologie, chimie*)
Technologue en production chimique et pharmaceutique*

Artisanats techniques

Armurier-ère
Céramiste industriel-le
Coutelier-ère
Electroplaste
Modelleur-euse – céramiste
Opticien-ne en instruments
Recycleur-euse
Vernisseur-euse industriel-le*

Informatique

Informaticien-ne*
Médiaticien-ne*

Machines • métaux • électronique • électrotechnique • microtechnique

Agent-e technique des matières synthétiques*
Automaticien-ne*
Constructeur-trice d'appareils industriels*
Constructeur-trice métallique*
Dessinateur-trice constructeur-trice en microtechnique
Dessinateur-trice constructeur-trice industriel-le*
Dessinateur-trice constructeur-trice sur métal
Electronicien-ne*
Electronicien-ne en multimédia*
Horloger-ère
Laborantin-e en physique
Maréchal-e ferrant-e
Mécanicien-ne – boîtier-ère
Mécanicien-ne de production
Micromécanicien-ne
Monteur-euse – automaticien-ne*

Mouleur-euse de fonderie*
Mouleur-euse
Opérateur-trice de machines automatisées
Polymécanicien-ne*
Technologue de fonderie
Termineur-euse en habillage horloger

Véhicules

Carrossier-ère – peintre*
Carrossier-ère – tôlier-ère*
Mécanicien-ne d'appareils à moteur
Mécanicien-ne deux roues
Mécanicien-ne en machines agricoles
Mécanicien-ne en machines de chantier
Mécanicien-ne en maintenance d'automobiles*
Mécanicien-ne en motocycles
Mécatronicien-ne d'automobiles*
Serrurier-ère sur véhicules

LISTE DES PROFESSIONS AFP

Les filières AFP sont adaptées aux jeunes qui n'ont pas les compétences scolaires requises pour faire un CFC.

☐ ALIMENTATION - HÔTELLERIE - TOURISME

Assistant-e en boucherie et charcuterie AFP
Boulangier-ère – pâtissier-ère – confiseur-euse AFP
Employé-e en cuisine AFP*
Employé-e en hôtellerie AFP
Employé-e en industrie laitière AFP
Employé-e en intendance AFP*
Employé-e en restauration AFP
Praticien-ne en denrées alimentaires AFP

☐ ART - MÉDIAS - HABILLEMENT - ESTHÉTIQUE

Assistant-e en médias imprimés AFP
Réparateur-trice de chaussures AFP

☐ COMMERCE - TRANSPORT - SÉCURITÉ

Assistant-e du commerce de détail AFP*
Employé-e de remontées mécaniques AFP*
Logisticien-ne AFP

☐ NATURE

Agropraticien-ne AFP*
Fleuriste AFP
Gardien-ne de cheval AFP
Horticulteur AFP

☐ CONSTRUCTION

Agent-e de propreté AFP
Aide – carreleur-euse AFP*
Aide – maçon-ne AFP*
Aide – menuisier-ère AFP*
Aide – polybâtitisseur-euse AFP
Aide en technique du bâtiment AFP*
Assistant-e – constructeur-trice de fondations AFP
Assistant-e – constructeur-trice de routes AFP
Assistant-e – constructeur-trice de sols industriels et chapes AFP
Couturier-ère d'intérieur AFP
Praticien-ne du bois AFP

☐ SANTÉ - SOCIAL - ENSEIGNEMENT

☐ TECHNIQUE

Aide en informatique AFP
Aide – constructeur-trice métallique AFP*
Aide – mouleur-euse AFP
Assistant-e en maintenance d'automobiles AFP*
Assistant-e en traitement de surface AFP
Opérateur-trice en horlogerie AFP
Polisseur-euse AFP
Praticien-ne des matières synthétiques AFP
Praticien-ne en mécanique AFP*
Praticien-ne en pneumatique AFP

MATURITÉ PROFESSIONNELLE MP

La maturité professionnelle s'adresse aux apprentis qui souhaitent compléter leur formation professionnelle initiale en approfondissant leur culture générale. Elle donne généralement l'accès direct aux hautes écoles spécialisées HES du domaine de la maturité professionnelle choisie. Certaines filières HES exigent toutefois des conditions supplémentaires.

Un complément de formation permet de se présenter au concours d'entrée d'une haute école spécialisée HES d'un autre domaine ou d'une haute école pédagogique HEP.

Moyennant la réussite d'un examen fédéral (passerelle Dubs d'une durée de 10 à 18 mois), la maturité professionnelle permet également d'accéder à toutes les filières des hautes écoles universitaires et polytechniques.

Deux voies possibles pour faire une maturité professionnelle

□ MP INTÉGRÉE À L'APPRENTISSAGE

La maturité professionnelle peut s'effectuer **pendant** l'apprentissage de 3 ou 4 ans (1 jour par semaine de cours MP). Le programme comprend au moins 1440 leçons.

Admission (filière intégrée)

- Etre libéré-e de la scolarité obligatoire.
- Respecter les délais d'inscription.
- Avoir signé le contrat d'apprentissage avec l'accord de l'employeur-euse pour entreprendre la maturité professionnelle ou avoir réussi la procédure de sélection de l'école de métiers ou de l'école de commerce.
- Remplir les conditions scolaires suivantes:
Après la 3^e ou 4^e année CO
 - note de 4,0 dans le ou chacun des niveaux I
 - note de 5,0 dans le ou chacun des niveaux II
 - moyenne générale de 4,0

□ MP APRÈS L'APPRENTISSAGE

L'acquisition de la MP est aussi possible **après** l'obtention du certificat fédéral de capacité (1 an de cours à plein temps, ou pour certaines options, 2 ans à raison de 2 jours de cours par semaine). Cela représente au moins 1200 leçons pour la filière post CFC.

Admission (filière après le CFC)

- Etre titulaire d'un certificat fédéral de capacité (CFC) de n'importe quel domaine. Exception: l'accès à la maturité professionnelle commerciale (MPC) est réservé aux titulaires d'un CFC d'employé-e de commerce option **E** ou de médiamaticien-ne (*d'autres professions sont admises en fonction du dossier présenté*).
- Respecter les délais d'inscription.
- Présenter un dossier de candidature complet: une photocopie du CFC et des notes obtenues · une photocopie des notes obtenues en dernière année du cycle d'orientation (CO) · une attestation de domicile.
- Dans certains cas, réussir un test d'admission (français, allemand, mathématiques, etc.).

Des cours de préparation sont organisés le samedi matin durant une année au Centre de formation professionnelle de Sion. Les résultats des candidats sont pris en compte pour accéder aux filières de maturité professionnelle à plein temps (pour autant que les résultats obtenus soient suffisants).

CAS PARTICULIERS

Admission après la 2^e année CO

Section secondaire

- moyenne du 1^{er} groupe de 4,0 sans note insuffisante
- moyenne générale de 4,0

Elèves ayant suivi au moins 2 niveaux I

- note de 4,0 dans chacun des niveaux I
- note de 5,0 dans le niveau II
- moyenne générale de 4,0

Examen d'admission

Pour les élèves qui ne remplissent pas les conditions ci-dessus, l'admission est subordonnée à la réussite d'un examen écrit en français, allemand et mathématiques. Les écoles professionnelles peuvent introduire une quatrième branche. L'examen est réussi lorsque la moyenne de toutes les notes de branches est d'au moins 4,0 et qu'il n'y a pas plus d'une note insuffisante.

Programme

Les branches fondamentales sont les mêmes pour toutes les orientations de la maturité professionnelle: langues (français, allemand, anglais), histoire et institutions politiques, économie, droit et mathématiques. Une branche complémentaire ainsi que des branches spécifiques complètent chaque option.

Maturité professionnelle MP

	Organisation	Durée	Branches spécifiques
► technique	durant l'apprentissage	4 ans*	
	durant l'école des métiers EMVS	4 ans	math physique chimie
	après l'apprentissage	1 an à plein temps 2 ans en emploi	
► commerciale	durant l'école de commerce EC	4 ans	langues économie gestion financière informatique
	durant l'apprentissage	3 ans	
	après l'apprentissage***	1 an à plein temps	
► artistique	durant l'école d'art du Valais ECAV	4 ans	arts plastiques communication culture
	après l'apprentissage**	1 an à plein temps	
► santé-social	durant l'apprentissage**	3 ans	sciences naturelles sciences sociales
	après l'apprentissage	1 an à plein temps	
► artisanale	durant l'apprentissage**	4 ans	comptabilité information et communication
	après l'apprentissage**	1 an à plein temps	
► sciences naturelles	durant l'apprentissage**	4 ans	biologie/écologie physique/chimie
	après l'apprentissage**	1 an à plein temps	

* 3 ans et 1 trimestre à plein temps dans le cas où l'apprenti-e entre en classe de maturité professionnelle en 2^e année, ce qui est possible pour les formations de 4 ans.

** Ces options ne sont pas possibles en Valais, mais elles existent dans d'autres cantons.

*** Uniquement pour les CFC d'employé-e de commerce profil E ou de médiamaticien-ne

ADRESSES UTILES

www.orientation.ch/ecoles

Pour consulter le détail des programmes de formation des filières à plein temps (délais d'inscription, examens, conditions d'admission, etc.).

Sites des écoles professionnelles

Centre de formation professionnelle, Sion
www.cfpsion.ch, section commerce/MP

■ 027 606 43 50

Ecole professionnelle de Martigny
www.epma.ch ■ 027 606 07 00

Ecole d'agriculture du Valais, Sion
www.vs.ch/agriculture ■ 027 606 77 00

Ecole professionnelle service communautaire, Sion
www.epscvs.ch ■ 027 606 77 40

APPRENTISSAGE EN ÉCOLE DE MÉTIERS OU EN ÉCOLE DE COMMERCE À PLEIN TEMPS

La filière classique de la formation professionnelle initiale est celle de l'apprentissage en entreprise. Dans certaines professions pour lesquelles il est difficile de trouver des places d'apprentissage, l'existence d'écoles de métiers ou d'écoles de commerce à plein temps permet d'assurer la formation. Le nombre de candidats admis y est toutefois limité; il existe des procédures d'admission (notes minimum, tests, entretien, etc.) spécifiques à chaque formation*.

EN ENTREPRISE

Organisation

L'apprenti-e travaille chez un patron 3 à 4 jours par semaine. Les cours professionnels sont regroupés à l'école professionnelle 1 à 2 jours par semaine. Plusieurs semaines de cours interentreprises complètent la pratique professionnelle.

Formations

Certains métiers nécessitent de suivre les cours professionnels dans un autre canton. La liste des professions (p. 6-7) indique quelles sont les possibilités offertes dans le canton et ailleurs.

Admission

Avoir 15 ans révolus** ▪ Etre libéré-e de la scolarité obligatoire ▪ Réussir des tests d'aptitudes organisés par certaines associations professionnelles (dates: www.vs.ch/orientation) ▪ Trouver une place d'apprentissage (voir www.orientation.ch/apprentissage).

Salaire

L'apprenti-e perçoit un salaire. Les normes en vigueur sur www.sciv.ch et sur www.vs.ch/sfop>apprentissage

Vacances

5 semaines de vacances annuelles pour les

EN ÉCOLE DE MÉTIERS OU DE COMMERCE À PLEIN TEMPS

Organisation

La formation se déroule à plein temps à l'école, avec des ateliers ou laboratoires pour l'acquisition des compétences pratiques. Des stages en entreprises (de quelques semaines à une année) viennent compléter cette formation.

Formations en Valais

La liste en page suivante indique les formations possibles.

Admission

Procédure, délais et conditions d'admission spécifiques (p. 11). Pour les formations hors canton, il est nécessaire de faire une demande d'autorisation*.

Salaire

Aucun salaire n'est versé pendant la formation. Certains stages sont parfois rétribués. Si l'année pratique est accomplie en entreprise, l'apprenti-e perçoit un salaire.

Vacances

Vacances scolaires prévues selon le programme des écoles professionnelles.

* Si la formation en école de métiers est proposée par un établissement hors canton, il faut impérativement effectuer une demande d'autorisation auprès du Service cantonal de la formation professionnelle (voir les directives sur le site www.vs.ch/sfop, ou s'informer auprès des psychologues conseillers en orientation).

** 16 ans pour conducteur-trice de camion et technologue en production chimique et pharmaceutique.

CAS PARTICULIERS

Les apprentissages ci-dessous s'effectuent en école de métiers pour la 1^{re} année de formation et selon le modèle dual (en entreprise) pour les années suivantes.

■ Centre de formation professionnelle, Sion
www.cfpsion.ch ■ 027 606 44 05

Spécialiste en hôtellerie + Spécialiste à l'accueil HGA (certificat cantonal)

Admission

15 ans révolus / fin de scolarité obligatoire ▪ Stages préalables dans l'hôtellerie (minimum 1 semaine) ▪ Formulaire d'inscription avec copie des certificats ▪ Bonnes connaissances d'une 2^e langue (test oral d'allemand) ▪ Examen d'admission (français, allemand, mathématiques) ▪ Entretien individuel ▪ Les élèves doivent trouver un-e employeur-euse pour les 2 dernières années de leur formation.

■ Ecole professionnelle d'assistant-e médical-e et d'assistant-e dentaire, Sion
varone.veronique@amad.educanet2.ch ■ 027 720 65 26

Assistant-e médical-e

Admission

Scolarité obligatoire achevée ▪ Stage d'observation dans un cabinet médical pour tester les aptitudes pratiques et les motivations ▪ Test d'aptitudes scolaires (mathématiques, français, allemand, dactylographie) organisé par l'école professionnelle ▪ Entretien individuel ▪ Les élèves doivent trouver un-e employeur-euse pour commencer leur formation.

■ Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV), Sierre
www.ecav.ch ■ 027 456 55 11

Graphiste - MPA

Organisation

Durée: 4 ans dont 6 mois de stage. Maturité professionnelle artistique (MPA) intégrée obligatoire. La 1^{re} année est probatoire.

Admission

Scolarité obligatoire achevée • Constituer et déposer un dossier complet (travaux originaux, photos...) dans les délais impartis • Examen pratique et théorique d'un jour + entretien • Les notes scolaires doivent répondre aux exigences de la maturité professionnelle (voir p. 8).

■ Ecole de commerce

Sierre: www.escsierre.vynet.ch ■ 027 452 22 60

Sion: www.esc-sion.ch ■ 027 324 13 42

Martigny: www.escm.vynet.ch ■ 027 722 59 92

Monthey: www.eccg-monthey.ch ■ 024 471 21 46

Employé-e de commerce - MPC

Organisation

Durée: 4 ans pour obtenir un CFC de commerce + une maturité professionnelle commerciale (MPC). La 4^e année se passe en entreprise.

Filière pour sportifs et artistes (Martigny): en principe 5 ans.

Admission

Le statut et l'organisation des filières des écoles de commerce font l'objet de modifications • Les conditions d'admission de la rentrée 2012-2013 seront régies par une directive du département. Consulter le site www.orientation.ch/ecoles ou contacter directement les établissements.

■ Ecole des métiers (EMVs), Sion

www.emvs.ch ■ 027 606 45 30

Automaticien-ne - MPT

Electronicien-ne - MPT

Informaticien-ne - MPT

Organisation

Durée: 4 ans. La 1^{re} année est commune à toutes les filières. La 4^e année se passe en entreprise. Maturité professionnelle technique (MPT) intégrée obligatoire.

Admission

Scolarité obligatoire achevée • Envoyer une demande d'inscription (à télécharger sur le site Internet de l'EMVs) • Les notes scolaires doivent répondre aux exigences de la maturité professionnelle (voir p. 8) + math en niveau I • Effectuer avec succès le stage pratique organisé par l'EMVs • Passer un entretien personnel • La sélection se fait sous la forme d'un concours d'entrée.

NB: pour entrer en HES, les candidats issus du collège peuvent obtenir en 1 an une attestation de pratique et les porteurs d'un certificat ECG ou d'une maturité gymnasiale peuvent faire un apprentissage raccourci en 2 ans.

■ Ecole professionnelle service communautaire (EPSC), Sion ■ www.epscvs.ch ■ 027 606 77 40

Assistant-e socio-éducatif-ve ■ Assistant-e en soins et santé communautaire ■ Gestionnaire en intendance ■ Employé-e en intendance AFP

Organisation

Durée: AFP en 2 ans, CFC en 3 ans. Alternance de cours et de stages sur le terrain les 2 premières années. La 3^e année se passe en entreprise (1 jour/semaine cours à l'école).

Admission (niveau CFC)

Avoir réussi la 9^e année (3^e CO) ou une formation équivalente • Participer à une séance d'information • Constituer et déposer un dossier complet signé dans les délais impartis • Les dossiers retenus doivent passer un entretien de sélection.

■ Ecole intercantonale de laborantin-e en chimie (EIL), Monthey ■ www.cimo-sa.ch ■ 024 470 31 53

Laborantin-e en chimie

Organisation

Durée: 3 ans. Les 3 premiers semestres sont dispensés à l'EIL. Les 3 derniers semestres ont lieu en entreprise (1 jour/semaine cours à l'école).

Admission

Scolarité obligatoire achevée (3^e du CO pour les candidats valaisans) • Présentation d'un dossier d'admission et inscription au concours d'entrée • Les candidats sélectionnés sont convoqués à un stage pratique à l'EIL ainsi qu'à un entretien avec les enseignants et les entreprises susceptibles de les prendre en stage.

■ Ecole de couture, Sierre

www.couture-vs.ch ■ 027 455 44 84

Créateur-trice de vêtements (dames)

Organisation

Durée: 3 ans. Ateliers pratiques bilingues • Enseignement des branches théoriques professionnelles dans l'une des deux langues nationales (français et allemand) • Cours de la 2^e langue • Examens dans la langue maternelle.

Admission

Scolarité obligatoire achevée (3^e CO pour les candidats valaisans) • Avoir effectué un stage de 3 jours à l'école de couture ou dans un atelier • Test d'aptitudes (dessin, travail pratique) • Entretien personnel.

■ ADRESSES UTILES

Sites des écoles (voir dans cette page)

www.orientation.ch/ecoles

Pour consulter le détail des programmes de formation de chacune de ces filières.

www.vs.ch/orientation

Dates d'examen, délais d'inscription, etc.



ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE ECG

L'école de culture générale prépare les élèves à des études supérieures dans les domaines de la santé, du social, des arts ou de la pédagogie. La formation se présente sous la forme d'un tronc commun partiel en 1^{re} année, avec choix d'une option dès la deuxième année: santé-pédagogie, social-pédagogie ou social-artistique (uniquement à Martigny).

Le certificat de culture générale donne accès aux écoles supérieures ES du même domaine. Le certificat de culture générale est généralement complété par une maturité spécialisée MS dans l'une des options choisies en ECG (santé, social, artistique ou pédagogique), afin de pouvoir se présenter aux procédures d'admission des hautes écoles spécialisées HES du même domaine (santé, social, arts de la scène) ou d'une haute école pédagogique HEP. Néanmoins, selon le nombre de candidats inscrits, certaines écoles organisent un concours d'entrée.

Formation

3 ans pour le certificat de culture générale (filiale bilingue possible à Sierre).

1 année supplémentaire pour la maturité spécialisée correspondant à l'option suivie en ECG (conditions d'admission spécifiques) :

- maturité spécialisée social,
- maturité spécialisée santé,
- maturité spécialisée pédagogie,
- maturité spécialisée artistique.

Admission

Pour les élèves qui ont commencé le CO avant 2011 (loi du 13 mai 1987)

Si la 3^e année du CO est réussie, accès direct avec les notes suivantes:

3CO/Elèves ayant 3 niveaux I

- Note de 4,0 au moins dans deux des trois niveaux I
- moyenne générale de 4,0

3CO/Elèves ayant 2 niveaux I

- moyenne de 4,0 pour les 2 niveaux I
- note de 4,5 au niveau II
- moyenne générale de 4,0

Niveau I	4
Niveau I	
Niveau II	4.5

3CO/Elèves ayant 1 niveau I et 2 niveaux II

- note de 4,0 au niveau I
- moyenne de 5,0 pour les 2 niveaux II
- moyenne générale de 4,0

Niveau I	4
Niveau II	5
Niveau II	

3CO/Elèves ayant 3 niveaux II

- moyenne de 5,0 pour les 3 niveaux II
- moyenne générale de 4,0
- pas de note insuff. au 1^{er} groupe

Niveau II	5
Niveau II	
Niveau II	

Examen complémentaire en fin de 3^e ou 4^e CO.

Si l'année est réussie sans obtention des moyennes citées ci-dessus: examen dans la ou les branches dans lesquelles l'élève n'a pas obtenu la note 4,0 pour les niveaux I et dont les résultats se situent entre 4,0 et 5,0 pour les niveaux II ou entre 4,0 et 4,5 s'il ou elle n'a qu'un niveau II.

Pour les élèves qui commencent la 1CO en 2011 (loi du 10 septembre 2009)

Pour les élèves qui commencent leur 1^{re} année au CO en 2011, avec la nouvelle loi, les conditions d'accès à l'ECG (école de culture générale) seront les suivantes.

Au terme de la 3^e CO:

- diplôme du CO et au plus une seule note de niveau II inférieure à 5,0 mais supérieure ou égale à 4,5
- les élèves qui ne répondent pas aux exigences dans une des quatre branches à niveau, respectivement dans un seul niveau, peuvent se présenter à un examen dans cette discipline.

(Directives complètes : www.vs.ch/enseignement)

Programme

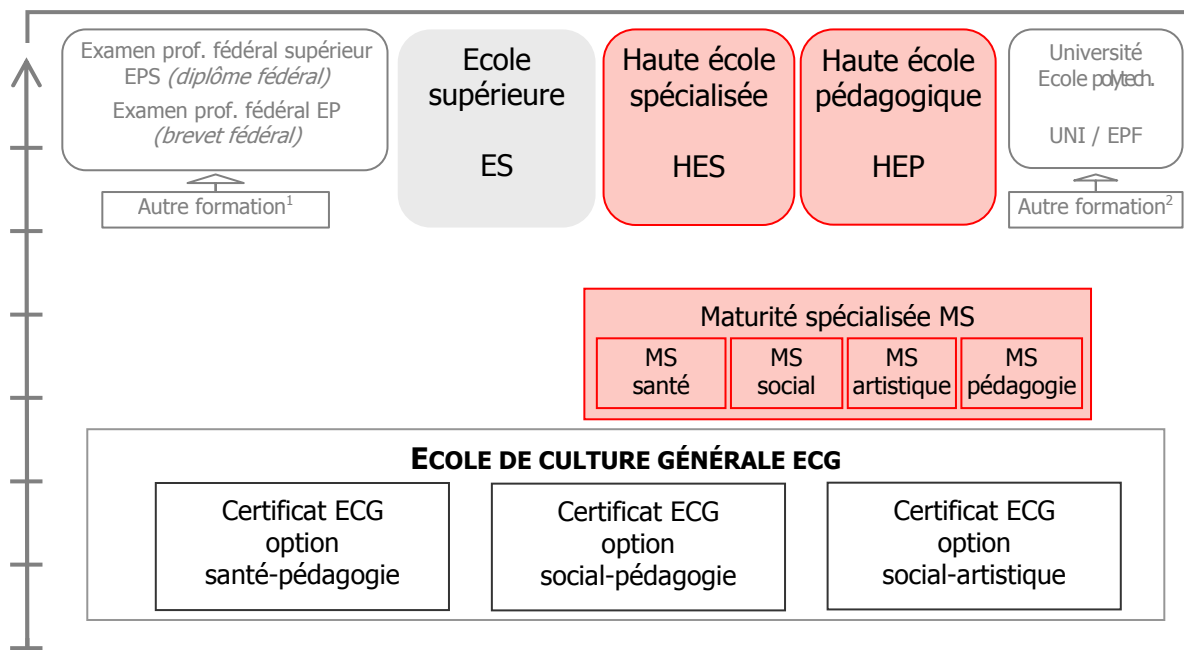
Année	1	2	3
Branches fondamentales			
Français	4	4	4
Allemand	4	3	4
Anglais	3	3	4
Option d'école	-	-	2*
Traitement de texte	2	-	-
Informatique	-	2	-
Histoire	2	2	2
Science des religions	2	-	-
Psychologie	-	2	-
Etique	-	2	-
Mathématique et math. appl.	3	3	3
Géographie	2	-	-
Biologie	2	-	-
Chimie	2	-	-
Education artistique (arts visuels, musique, TM, *théâtre)	3	2*	2*
Education physique	3	3	3
Sociologie	-	-	2

Option dès la 2 ^e année	1	2	3
Option social-pédagogie			
Sciences naturelles		2	-
Projet "social"		2	2
Economie / Droit		2	2
Psychologie		-	2

Option santé-pédagogie			
Biologie		2	2
Physique		2	2
Chimie		2	2

Option social-artistique (Martigny)			
Examen d'admission pour être accepté-e			
*les élèves de l'option social-artistique suivent un programme particulier (théâtre) pour l'option d'école et l'éducation artistique.			
Cours préprofessionnels à l'école de théâtre		-	13

FILIÈRES DE FORMATION APRÈS L'ECG



Représentation des principales possibilités de passage.

¹ En général CFC + expérience professionnelle dans le domaine

² Maturité suisse, examen préalable pour les non porteurs de maturité (PREP), admission sur dossier, etc.

ADRESSES UTILES

www.orientation.ch/ecoles

Pour consulter le détail des programmes de formation de chacune de ces filières (délais d'inscription, examens, conditions d'admission, etc.).

Sites des écoles de culture générale

Sierre: www.escsierre.vsnet.ch ■ 027 452 22 60
 Sion: www.esc-sion.ch ■ 027 324 13 42
 Martigny: www.escm.vsnet.ch ■ 027 722 59 92
 Monthey: www.eccg-monthey.ch ■ 024 471 21 46

Le collège a pour mission d'offrir à ses élèves la possibilité d'acquérir de solides connaissances fondamentales et de développer leur ouverture d'esprit et leur capacité de jugement. Cette école dispense une formation approfondie de culture générale, qui confère aux élèves la maturité requise pour entreprendre des études supérieures et les prépare à assumer des responsabilités au sein de la société. Elle évite la spécialisation ou l'anticipation d'aptitudes professionnelles.

Formation

5 ans pour obtenir une maturité gymnasiale.
Possibilité de faire une mention bilingue* à Sion.

Le certificat de maturité gymnasiale donne accès à toutes les universités suisses, aux écoles polytechniques fédérales EPF et aux hautes écoles pédagogiques HEP. Moyennant une année de stage pratique ou un apprentissage raccourci, l'accès aux hautes écoles spécialisées HES est également possible. Certaines filières exigent un examen.

Admission

Pour les élèves qui ont commencé le CO avant 2011 (loi du 13 mai 1987)	Pour les élèves qui commencent la 1CO en 2011 (loi du 10 septembre 2009)
<p>Après la 2^e ou 3^e année du CO, accès direct si</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2S (section secondaire) si l'année est réussie, sans note insuffisante au 1^{er} groupe. ▪ 2CO ou 3CO si l'année est réussie avec 3 niveaux I, sans note insuffisante au 1^{er} groupe. ▪ 2CO ou 3CO si l'année est réussie avec 2 niveaux I à 4,0 et un niveau II à 5,0. <p>Examen complémentaire en fin de 2^e ou 3^e année du CO</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2S si l'année est réussie, une seule note insuffisante au 1^{er} groupe. ▪ 2CO ou 3CO si l'année est réussie avec 3 niveaux I, une seule note insuffisante au 1^{er} groupe. ▪ 2CO ou 3CO si l'année est réussie avec 2 niveaux I et 1 niveau II, un seul niveau I insuffisant ou le niveau II entre 4,0 et 5,0. <p>Examen d'admission en fin de 3^e CO</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 3CO si l'année est réussie avec un niveau I réussi et chacun des deux niveaux II à 5,0 ▪ 3CO si l'année est réussie avec chacun des 3 niveaux II à 5,0. 	<p>Pour les élèves qui commencent leur 1^{re} année au CO en 2011, avec la nouvelle loi, les conditions d'accès aux écoles préparant la maturité gymnasiale seront les suivantes.</p> <p>Au terme de la 2^e CO:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ année réussie avec une moyenne générale minimale de 4,5 et ▪ quatre niveaux I, dont trois à 4,5 au moins et aucune note insuffisante dans les branches à niveaux. <p>Au terme de la 3^e CO:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ diplôme obtenu en ayant suivi quatre niveaux I ou en ayant suivi trois niveaux I et un niveau II à 5,0 au moins. ▪ les élèves qui ne répondent pas aux exigences dans une des quatre branches à niveau, respectivement dans un seul niveau, peuvent se présenter à un examen dans cette discipline.
<p><i>(Directives complètes : www.vs.ch/enseignement)</i></p>	

ADRESSES UTILES

www.orientation.ch/ecoles

Pour consulter le détail des programmes de formation de chacune de ces filières (délais d'inscription, examens, conditions d'admission, etc.).

Sites des lycées-collèges

Sion, Creusets: www.creusets.net ■ 027 606 78 60
Sion, Planta: www.lcplanta.ch ■ 027 606 39 50
St-Maurice, l'Abbaye: www.lyca.ch ■ 024 486 04 86

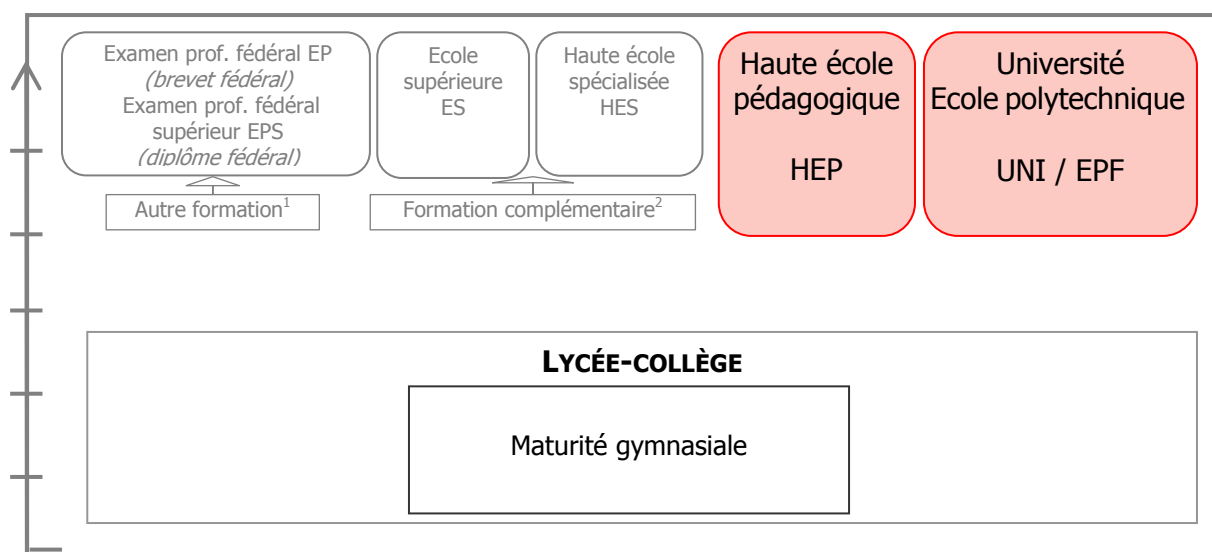
Programme

1 ^{re} année / Tronc commun
Français
Allemand
Anglais
Mathématiques
Biologie
Géographie
Arts (dessin, musique)
Informatique
Enseignement religieux
Education physique
Une option à choix: latin OU italien/économie

* *Mention bilingue: 1^{re} année, les élèves qui choisissent la filière bilingue suivent les cours d'éducation physique en allemand. En 2^e et 3^e années, les cours de géographie, d'histoire de l'art et d'éducation physique sont en langue allemande. En 4^e et 5^e années, ce sont les cours d'histoire, d'histoire de l'art et d'éducation physique qui sont donnés en allemand.*

De la 2 ^e à la 5 ^e année / Disciplines fédérales
Langues (30-40%): français, allemand, 3 ^e langue (anglais, italien ou grec)
Mathématiques et sciences expérimentales (30-35%): mathématiques, biologie, chimie, physique
Sciences humaines (10-20%): histoire, géographie, économie et droit, philosophie
Arts (5-10%): arts visuels et/ou musique
Option (15-20%)
Une option spécifique à choix parmi les disciplines suivantes: latin, grec, langues (italien, anglais, espagnol), physique et application des mathématiques, biologie et chimie, économie et droit, arts visuels, musique
Une option complémentaire dès la 4 ^e année à choix: physique, chimie, biologie, application des mathématiques, histoire, géographie, philosophie, enseignement religieux, économie et droit, arts visuels-cinéma, musique, sport, psychologie-pédagogie, informatique
Travail de maturité
Rédaction d'un texte, présentation orale
Disciplines cantonales
Enseignement religieux, informatique
Education physique

FILIÈRES DE FORMATION APRÈS LE COLLÈGE



Représentation des principales possibilités de passage.

¹ En général CFC + expérience professionnelle (pour l'examen du brevet féd.), brevet (pour l'examen du diplôme féd.)

² Stage pratique, formation professionnelle accélérée, passerelle, etc..

SOLUTIONS DE TRANSITION

A la fin de leur scolarité obligatoire, certains jeunes ne sont pas encore prêts à entreprendre une formation par apprentissage ou en école. Ils peuvent alors envisager des solutions de transition.

ECOLE PRÉPROFESSIONNELLE EPP

L'école préprofessionnelle (EPP) est une filière cantonale de transition qui permet d'approfondir les connaissances scolaires, de développer les compétences sociales et les méthodes de travail, de construire un projet professionnel, de se préparer à entreprendre un apprentissage ou d'intégrer les filières d'une école de commerce et de culture générale ECCG (à condition d'avoir au minimum 4,8 au premier groupe et 4,5 aux branches éducatives et culturelles. *Ces conditions peuvent être modifiées par le futur règlement des écoles de commerce*).

Formation

Deux filières:

- une filière générale (une partie théorique et un bloc sur un projet interdisciplinaire)
- une filière alternance qui se présente sous la forme duale (une partie théorique et une partie pratique faite d'ateliers et/ou de stages en entreprise). 3 possibilités: Alternance en ateliers (à St-Maurice), Créativité (à Sion), Santé-social (projet-pilote à Sion).

Lors de l'inscription, l'élève choisit une des filières. Son choix sera retenu dans la mesure des possibilités de l'établissement. La formation dure 1 an, sans possibilité de redoublement. A la fin de sa formation, l'élève obtient un certificat préprofessionnel cantonal qui mentionne les options suivies.

Admission

Pour les élèves qui ont commencé le CO avant 2011 (loi du 13 mai 1987)

- Réussir la 3^e ou 4^e année du CO (2 notes 4,0 dans les branches essentielles et une moyenne générale de 4,0).

Pour les élèves qui commencent la 1^{CO} en 2011 (loi du 10 septembre 2009)

- L'élève qui a réussi la 3^e CO peut accéder à l'école préprofessionnelle.
- L'élève en échec après la 3^e CO peut accéder à l'EPP s'il remplit les conditions cumulatives suivantes: une moyenne générale de 4,0 ou plus / au maximum un niveau II à moins de 4,0 / aucune combinaison de notes insuffisantes excluant la promotion.

Programme

Périodes hebdomadaires		
	Filière générale	Filière alternance 3 possibilités: - Alternance en ateliers - Créativité - Santé-social
Connaissances scolaires fondamentales		
Français	5	5
Allemand	3	2
Anglais	3	2
Mathématiques	4	4
Sciences expérimentales	2	
Education physique	2	2
Sciences des religions ou religion chrétienne	1	1
Projet professionnel		
Approche du monde du travail	2	2
Bureautique	1	
Informatique	1	1
Travaux personnels, projet interdisciplinaire, ateliers*, stage, options**, etc.	8	13
Total	32	32

* Pas d'ateliers à Sion.

** Les options possibles varient selon le type de filière et le lieu de formation: arts visuels, biologie, chimie, civisme et droit, éducation artistique (chant, dessin, travaux manuels), économie, géographie, histoire, histoire de l'art, histoire de la musique, informatique, philosophie, physique, psychologie, médiation, etc.

ADRESSES UTILES

www.orientation.ch/ecoles

Pour consulter le détail des programmes de formation des filières EPP.

Sites des écoles

Ecole préprofessionnelle, Sion

www.ecsion.ch ■ 027 324 13 42

Ecole préprofessionnelle, St-Maurice

www.collegetuilerie.ch ■ 024 486 22 50

PROLONGER SA FORMATION SCOLAIRE

Faire une année scolaire supplémentaire:

- 1 an au CO, dans un programme nouveau (changement de niveau).
- 1 an de préapprentissage (mesure destinée principalement aux élèves de l'enseignement spécialisé ou qui achèvent leur scolarité en échec en 2CO). L'autorisation de fréquenter la classe de préapprentissage est décidée par la Direction du Cycle d'orientation et par l'Office de l'enseignement spécialisé, sur préavis de la Direction du CO de l'élève, du conseiller ou de la conseillère en orientation et de l'enseignant-e de la classe de préapprentissage.
- Poursuivre en école privée pour approfondir ses connaissances: www.swiss-schools.ch

FAIRE UNE EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE

Suivre une année scolaire en langue allemande:

- 10^e année scolaire en allemand, Brigue:
Bureau des échanges linguistiques
027 606 41 30, www.vs.ch/bel
- Entreprendre un stage linguistique:
www.intermundo.ch et www.orientation.ch/sejours
- Faire une année au pair:
www.au-pair-suisse.ch et www.orientation.ch/sejours

TROUVER DE L'AIDE

AIDE SCOLAIRE

- Médiateurs scolaires, dans les cycles d'orientation et les écoles du degré secondaire II.
- Cours d'appui organisés par certaines écoles pour les élèves ou les apprentis en difficultés.

SOUTIEN FACE AUX DIFFICULTÉS D'ADAPTATION À LA LANGUE

- Structure d'accueil pour jeunes de langue étrangère - CASPO (Ecole professionnelle de Martigny)
www.epma.ch ■ 027 606 07 00
- Centre Suisses-Immigrés, Sion
www.ccsi.ch ■ 027 323 12 16
- Communauté étrangère régionale, communale, etc.

AIDE FINANCIÈRE

- Bourses et prêts d'honneur (DECS), Sion
027 606 40 85 ■ www.vs.ch/bourses
- Bourses, aides d'institutions privées: liste sur
www.vs.ch/orientation > FAQ
- Aide communale, dans certaines localités.

AIDES PSYCHOLOGIQUES ET SOCIALES

- Office pour la protection de l'enfant (direction Sion)
027 606 48 46 ■ ope@admin.vs.ch
- Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (direction Martigny) ■ 027 721 26 53
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
Centre d'aide et de prévention (CAP/LVT)
www.lvt.ch ■ 027 329 89 00
- La Main Tendue Valaisanne
www.143.ch ■ Tél. 143
- La fondation SOS Jeunesse
027 322 90 00 (17h à 21h)
- Fédération valaisanne des centres SIPE (sexualité, information, prévention, éducation)
www.sipe-vs.ch ■ 027 327 28 47
- Office cantonal AI pour la réadaptation professionnelle (DSSE)
www.aivs.ch ■ 027 324 96 11
- Centre médico-social régional.

■ ADRESSE UTILE

www.vs.ch/orientation

Télécharger le document "Services psychologiques et sociaux" dans la rubrique FAQ, trouver de l'aide.



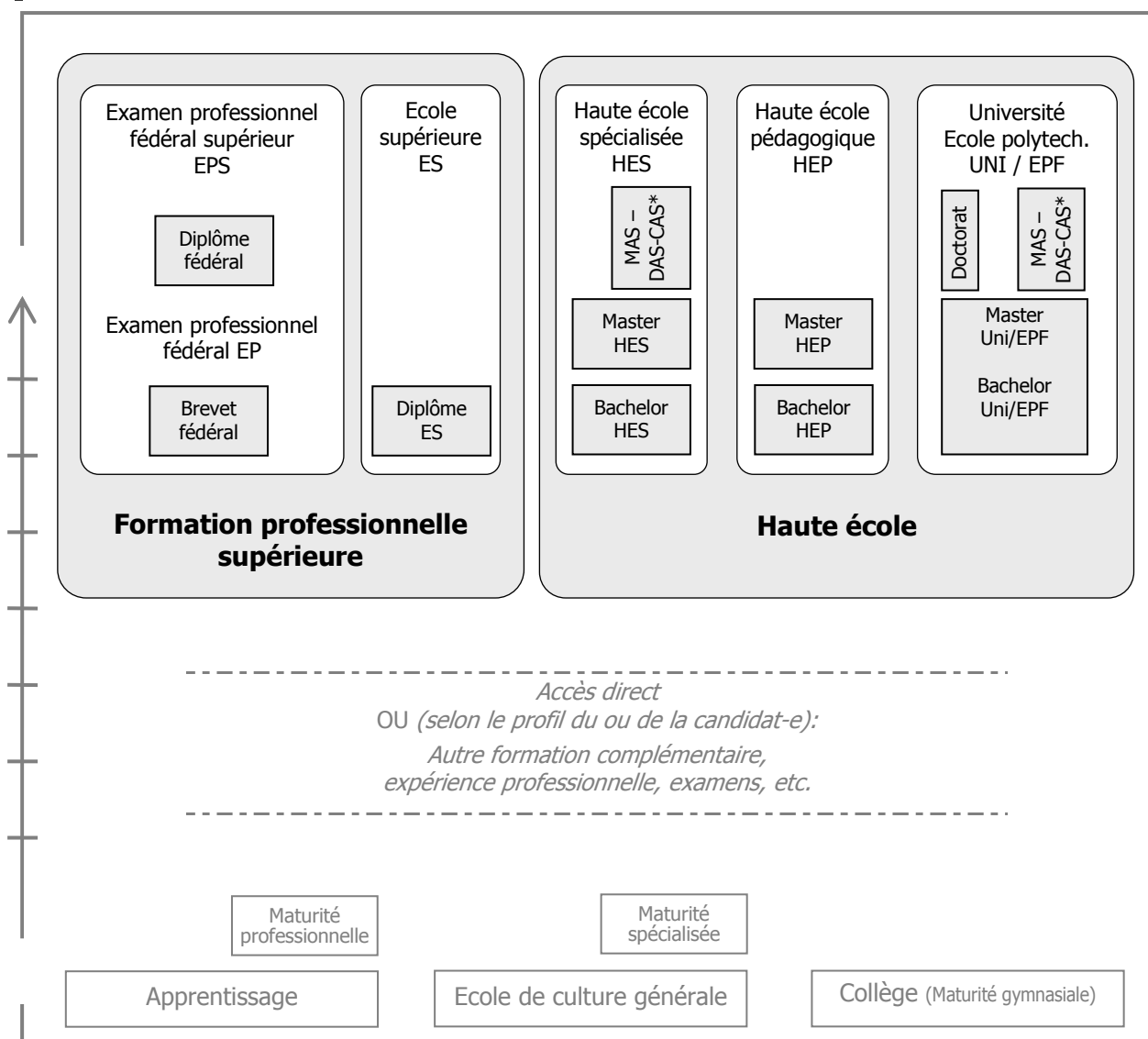
LES FORMATIONS SUPÉRIEURES

Les formations professionnelles supérieures (EP, EPS, ES) et les formations des hautes écoles (HES, HEP, UNI, EPF) sont les deux grandes options qui s'offrent à une personne désireuse de compléter son cursus par une formation du degré tertiaire.

De façon générale, la formation professionnelle supérieure vient compléter un certificat fédéral de capacité. Les filières des hautes écoles spécialisées HES sont destinées principalement aux détenteurs d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée, alors que les hautes écoles pédagogiques HEP, universités et écoles polytechniques fédérales EPF accueillent principalement des jeunes ayant une maturité gymnasiale.

Cependant, il est important de savoir qu'il existe une certaine perméabilité entre les différentes filières du système de formation. Les parcours atypiques sont possibles, à condition d'effectuer des compléments de formation ou des passerelles qui permettent de se présenter aux procédures d'admission des différentes filières supérieures.

FILIÈRES DE FORMATION SUPÉRIEURE



* MAS Master of Advanced Studies / DAS Diploma of Advanced Studies / CAS Certificate of Advanced Studies

FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPÉRIEURES

EXAMEN PROFESSIONNEL EP (BREVET FÉDÉRAL)

EXAMEN PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR EPS (DIPLÔME FÉDÉRAL)

L'examen professionnel fédéral (EP) et l'examen professionnel fédéral supérieur (EPS) s'adressent principalement à des personnes au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (CFC) qui ont acquis de l'expérience professionnelle et qui souhaitent se spécialiser en approfondissant des connaissances axées directement sur la pratique. Les cours sont généralement suivis parallèlement à l'exercice de la profession, sous forme de modules, en cours du soir, etc.

Les brevets et diplômes fédéraux certifient que la personne satisfait à des exigences élevées dans la profession.

Domaines

Plus de 370 examens reconnus, mais les voies les plus courantes concernent les domaines suivants: artisanat ▪ marketing ▪ gestion des ressources humaines ▪ comptabilité ▪ informatique ▪ analyse financière ▪ gestion ▪ vente ▪ agriculture ▪ etc.

L'offre des cours préparatoires proposés en Valais peut être consultée sur le site www.orientation.ch/bop.

Admission

Pour le brevet: CFC (ou une formation jugée équivalente) dans le domaine professionnel correspondant ▪ Expérience professionnelle dans la branche, dont la durée exigée varie selon le profil du ou de la candidat-e.

Pour le diplôme: en général, avoir effectué le brevet correspondant.

ADRESSES UTILES

www.orientation.ch/bop

Liste et détails de tous les brevets et diplômes.

Recherche par domaine, lieu de formation, diplôme etc.

www.bbt.admin.ch

Liste de tous les brevets et diplômes (> Thèmes > Formation professionnelle > Liste des professions > Formation professionnelle supérieure).

ECOLE SUPÉRIEURE ES

Les écoles supérieures ES offrent des filières de formation orientées vers la pratique. Les titulaires d'un diplôme ES sont qualifiés pour assumer de manière autonome des responsabilités aussi bien au niveau technique qu'à celui de la gestion. Les formations dispensées dans les écoles supérieures ES durent 2 ans pour les formations à plein temps et au minimum 3 ans pour les formations en emploi.

Domaines

Agriculture et économie forestière ▪ arts visuels, arts appliqués et design ▪ économie ▪ restauration, tourisme et économie familiale ▪ santé ▪ social et formation des adultes ▪ technique ▪ trafic et transports.

Les filières ES en Valais:

- Educateur-trice de l'enfance ES
- Maître-esse socioprofessionnel-le ES

Admission

Pour s'inscrire à la sélection

Un certificat du degré secondaire II (CFC de 3 ans minimum, formation réussie d'une école de commerce et de culture générale ou d'un collège) ▪ Expérience professionnelle ▪ Test d'aptitude.

Pour commencer la formation

Certaines filières ont des exigences particulières supplémentaires, par exemple, accomplir des stages probatoires après la réussite de l'examen d'aptitudes ▪ Consultez les adresses utiles pour les informations détaillées.

ADRESSES UTILES

www.orientation.ch/ecoles

Toutes les filières ES en détail (programme, délais, admission, etc.).

www.konferenz-hf.ch

La conférence suisse des écoles supérieures.

Domaines

Les filières HEP Valais:

- Diplôme d'enseignement aux degrés préscolaire et primaire (*Bachelor of Arts in PrePrimary and Primary Education*)
- Master d'enseignement dans le secondaire I
- Diplôme d'enseignement dans le secondaire I et II
- Diplôme d'enseignement dans le secondaire II

Enseignement préscolaire et primaire

La HEP dispense la formation professionnelle complète des enseignants des classes enfantines et primaires. Un tiers de la formation est effectué dans l'autre langue du canton (à Brigue). La durée de cette formation initiale est de 6 semestres (dont 30 semaines de stages).

Admission

Formation degré préscolaire et primaire

Maturité gymnasiale ▪ Maturité spécialisée pédagogie ▪ Autre certificat (maturité professionnelle, diplôme de commerce, certificat de culture générale ou certificat fédéral de capacité) moyennant un certain nombre de conditions complémentaires (examen d'admission, cours préparatoire, années d'expérience, etc.) ▪ Stage probatoire et entretien.

Enseignement dans le secondaire I et/ou secondaire II

La HEP assure également la formation pédagogique des enseignants du degré secondaire I (CO) et/ou II (collège, ECG). La durée des formations pédagogiques pour le degré I et les degrés I-II est de 6 semestres à temps partiel. La formation des enseignants du degré secondaire II uniquement dure 4 semestres à temps partiel. Ces formations pédagogiques doivent être faites après avoir réussi une formation universitaire.

Admission

Formations dans les degrés secondaires I et/ou II

Titre universitaire (bachelor pour le degré I, master pour le degré II) portant sur une ou deux branches inscrites dans les grilles horaires du CO, du collège et/ou de l'école de culture générale.

ADRESSES UTILES



www.orientation.ch/ecoles

Toutes les filières HEP en détail (programme, délais, admission, etc.).

Haute école pédagogique, St-Maurice et Brigue

www.hepvs.ch ▪ 027 606 96 00

HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE HES

Les formations dispensées dans les hautes écoles spécialisées HES sont basées sur un enseignement théorique, tout en privilégiant l'acquisition de connaissances pratiques. Ces formations permettent d'accéder à des postes de cadres supérieurs.

Selon l'école et le type de formation, l'enseignement est dispensé à plein temps, en cours d'emploi, ou à temps partiel. La durée des formations s'échelonne sur 6 à 8 semestres.

Domaines

Design et arts visuels ▪ économie et services ▪ ingénierie et architecture ▪ musique et arts de la scène ▪ santé ▪ travail social.

Les filières HES en Valais:

- Artiste plasticien-ne HES
- Economiste d'entreprise HES
- Gestionnaire en tourisme HES
- Infirmier-ère HES
- Informaticien-ne de gestion HES
- Ingénieur-e HES en systèmes industriels
(*Infotronics, Power and Control, Design and Materials*)
- Ingénieur-e HES en technologies du vivant
(*Technologie alimentaire, Biotechnologie, Chimie analytique*)
- Musicien-ne HES
- Physiothérapeute HES
- Travailleur-euse social-e HES
(*Animation socioculturelle, Education sociale, Service social*)

Admission

Maturité professionnelle ou spécialisée dans le domaine de formation choisi ▪ Maturité fédérale ou gymnasiale complétée par un stage ou une formation professionnelle accélérée (FPIA) ▪ Certaines HES organisent en plus des examens d'aptitudes (pour en savoir plus: www.hes-so.ch).

■ ADRESSES UTILES

www.orientation.ch/ecoles

Toutes les filières HES en détail (programme, délais, admission, etc.).

Haute école spécialisée HES-SO

www.hevs.ch ▪ 027 606 85 11
www.hes-so.ch ▪ 032 424 49 00

Conférence des recteurs HES

www.kfh.ch ▪ 031 300 70 00

UNIVERSITÉ UNI ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE EPF

Les universités et les écoles polytechniques fédérales EPF ont pour mission de conserver et de transmettre le patrimoine scientifique et culturel, de générer des savoirs nouveaux et de mener une réflexion critique sur la science, la culture et la société. Ces écoles visent davantage à approfondir des branches d'étude que de préparer les étudiants à une profession définie.

Domaines

Lettres (langues, histoire, archéologie, philosophie, etc.) ▪ sciences humaines (sociologie, psychologie, sciences sociales, etc.) ▪ droit ▪ sciences économiques ▪ sciences politiques ▪ sciences exactes (mathématiques, chimie, physique, etc.) ▪ sciences naturelles (biologie, géologie, écologie, etc.) ▪ sciences médicales (pharmacie, médecine humaine et vétérinaire, etc.) ▪ sciences de l'ingénierie (architecture, électrotechnique, mécanique, systèmes de communication, etc.) ▪ théologie.

Admission

Maturité fédérale ou gymnasiale ▪ L'admission sans maturité gymnasiale est possible moyennant des procédures propres à chaque établissement et filière (formation complémentaire, examen, admission sur dossier, passerelle DUBS), etc.

■ ADRESSES UTILES

www.orientation.ch/uni

Toutes les filières universitaires en détail (programme, délais, admission, etc.), les études à l'étranger, etc.

www.crus.ch,

Lien sur toutes les universités et EPF, informations sur les procédures d'inscription, les délais, admissions particulières, etc.

www.vs.ch/orientation

Pour accéder à l'université sans maturité, toutes les réponses dans la rubrique FAQ.

www.rankingswissup.ch

Comparer les hautes écoles suisses pour les formations du droit, des sciences économiques, des sciences exactes et naturelles, de la médecine.

DIFFÉRENCES UNI-HES

Les hautes écoles universitaires et les hautes écoles spécialisées sont de niveau tertiaire, mais répondent à des critères différents. Beaucoup de filières d'études ne peuvent se faire que dans l'une ou l'autre des filières. Quelques critères à considérer pour faire son choix:

HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE

Enseignement

Axé sur la pratique, la résolution de problèmes concrets, la recherche appliquée.

Mission: préparer à l'exercice d'activités professionnelles qui requièrent l'application de connaissances et de méthodes scientifiques. Etudiant-e type: intéressé-e par l'application immédiate de la recherche et de la science. Perception plus pratique des choses.

Admission

Maturité professionnelle ou spécialisée. Maturité gymnasiale complétée d'une année de pratique professionnelle. Autres exigences spécifiques selon la filière choisie et la formation préalable.

Durée de la formation de base

6 semestres pour le Bachelor HES

Diplômes

Cursus de base: Bachelor
Postgrades: Master, Master of Advanced Studies (MAS), Executive Master of Business Administration (EMBA), Diploma of Advanced Studies (DAS), Certificate of Advanced Studies (CAS).

Organisation

Etudes à plein temps ou en emploi. Petites classes - Programme fixe - Suivi et encadrement - Contrôle continu - Échéances rapprochées.

Localisation

Possibilités de formation en Valais pour certaines filières.

UNIVERSITÉ / EPF

Enseignement

Axé sur la théorie, l'abstraction, la recherche fondamentale.

Etudiant-e type: ouverture plutôt conceptuelle, recherche scientifique.

Admission

Maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent. Certaines facultés imposent des conditions particulières.

Exigences spécifiques à chaque université et faculté pour les candidats sans maturité.

Durée de la formation de base

6 semestres pour le Bachelor +
3 ou 4 semestres pour le Master

Diplômes

Cursus de base: Bachelor + Master
Postgrades: Master of Advanced Studies (MAS), Executive Master of Business Administration (EMBA), Diploma of Advanced Studies (DAS), Certificate of Advanced Studies (CAS), doctorat.

Organisation

Etudes à plein temps.

Auditoires - Autonomie dans l'organisation du cursus - Autogestion pour l'acquisition de la matière - Liberté académique.

Localisation

Pas d'université publique en Valais. Coûts liés à la délocalisation.

SE FORMER À L'ÉTRANGER

SE FORMER OU TRAVAILLER À L'ÉTRANGER

Plusieurs sites Internet fournissent des informations intéressantes pour préparer un séjour à l'étranger, soit pour se former, soit pour travailler:

- Le Département des affaires étrangères donne des informations, notamment sur les formalités administratives à effectuer pour voyager et vivre à l'étranger: www.eda.admin.ch
- L'Office fédéral des migrations informe sur les possibilités de travail, d'émigration et de séjour à l'étranger: www.swissemigration.ch
- L'Agence Europe Education Formation édite un site qui présente toutes les possibilités de mobilité en Europe (Comenius, Erasmus, Leonardo, etc.): www.europe-education-formation.fr
- Le site Euroguidance fait la promotion de la mobilité et explique comment vivre, étudier ou travailler en Europe: www.euroguidance.net
- Etudier, trouver un job à l'étranger, un stage, un séjour au pair, etc. www.studyrama.ch publie de nombreuses informations classées par pays.
- Pour les formations en France, l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP): www.onisep.fr
- Pour les formations au Luxembourg, Allemagne, Autriche, Belgique, France, Suisse et Royaume-Uni, le site de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur (CEDIES): www.cedies.public.lu
- Les sites des universités du monde entier sur www.braintrack.com.

ADRESSE UTILE

www.ch-go.ch

Service d'information et de conseil du centre de compétences suisse pour les échanges et la mobilité (programmes Comenius, Leonardo da Vinci, Erasmus, Grundtvig, Magellan, échanges en Suisse...) géré par Fondation.ch.

FAIRE UN SÉJOUR LINGUISTIQUE

- Intermundo est l'association faîtière suisse des organisations d'échanges de jeunes à but non lucratif: www.intermundo.ch
- Le site de l'orientation en Suisse met à disposition une liste de conseils pour mieux organiser un séjour linguistique. Une base de données de nombreuses offres permet d'effectuer une recherche ciblée par langue ou pays pour différents types de séjours: www.orientation.ch/sejours
- Le Bureau des échanges linguistiques de Sion organise des échanges scolaires: 027 606 41 30 ▪ www.vs.ch/bel
- Visa Centre propose des conseils et des informations en matière de séjours linguistiques: 027 203 54 03 ▪ www.visa-centre.ch
- Swiss Occidental Leonardo (SOL) (pour les étudiants universitaires/HES pendant leur formation et les jeunes qui ont obtenu leur CFC, leur maturité professionnelle ou un certificat d'une école du secondaire II): 027 327 35 20 ▪ www.s-o-l.ch
- La conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) propose sur son site des informations complètes pour étudier à l'étranger: www.crus.ch/information-programmes/etudier-a-l-etranger.html

SÉJOURS AU PAIR

- L'organisation faîtière des bureaux de placement suisse élabore des conseils et des informations pour les jeunes au pair et leurs familles d'accueil. Elle ne fait pas de placement mais référence les adresses des différents bureaux de placement: www.au-pair-suisse.ch
- Sur www.orientation.ch/sejours sont également référencées de nombreuses agences de placement au pair.



QUELQUES SITES INTERNET DE RÉFÉRENCE

■ www.vs.ch/orientation

- **A propos de l'Office > Nos prestations:** l'orientation dans les écoles, ateliers destinés aux adultes et offres des CIO.
- **Informations:** comment trouver des documents sur les professions, les apprentissages, les formations scolaires, l'orientation pour les adultes, les enseignants ou autres partenaires, les dates importantes pour les examens et séances d'information, les liens utiles, etc.
- **Foire aux questions – FAQ:** la reconnaissance des diplômes, le sport et les études, les formations à distance, le travail à l'étranger et autres réponses à vos questions fréquentes, etc.
- **Démarches:** faire une demande d'information personnelle, annoncer une place d'apprentissage ou une offre de formation continue.
- **Contact:** l'Office d'orientation, les Centres d'information et d'orientation, les permanences dans les écoles.

■ www.hes-so.ch

Toutes les références sur les hautes écoles spécialisées de Suisse occidentale.

■ www.crus.ch

Toutes les références sur les sites et questions universitaires.

■ www.orientation.ch

Le portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle offre une large palette d'informations mises à jour en continu:

- **www.orientation.ch/metiers:** informations sur les professions (InfOP)
- **www.orientation.ch/films:** extraits de films sur différents métiers
- **www.orientation.ch/apprentissage:** places d'apprentissage libres en VS
- **www.orientation.ch/salaire-apprenti:** salaire pendant l'apprentissage
- **www.orientation.ch/ecoles:** les formations scolaires (Ecol'info)
- **www.orientation.ch/uni:** les différentes filières universitaires (Uni-info)
- **www.orientation.ch/salaire:** informations sur les salaires
- **www.orientation.ch/bop:** perfectionnement et formation continue
- **www.orientation.ch/sejours:** offres de séjours linguistiques
- **www.orientation.ch/faq:** questions-réponses

■ www.vs.ch/sfop

Toutes les références sur les apprentissages en Valais (contrats, formulaires, etc.).

■ www.bbt.admin.ch

Site de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie: toutes les informations sur les formations professionnelles initiales et supérieures.

www.vs.ch/orientation

CIO du **CHABLAIS VALAISAN**
Avenue de la Gare 24
1870 Monthey
Tél. 027 606 95 00
ciomonthey@admin.vs.ch

CIO Région de **MARTIGNY**
Rue du Collège 5
1920 Martigny
Tél. 027 606 95 20
ciomartigny@admin.vs.ch

CIO Région de **SION**
Av. de France 23
1950 Sion
Tél. 027 606 45 09
ciosion@admin.vs.ch

CIO Région de **SIERRE**
Rue de la Bonne-Eau 18
3960 Sierre
Tél. 027 451 21 61
ciosierre@admin.vs.ch